

Orange, le 20 septembre 2022

à

**Mesdames et Messieurs les
Conseillers Communautaires**

==*==*==*==*==*==*==*

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine séance publique du Conseil Communautaire, dont vous êtes membres, aura lieu le :

LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022 – 16H
ESPACE ALPHONSE DAUDET
(24 Avenue Antoine Pinay – 84100 ORANGE)

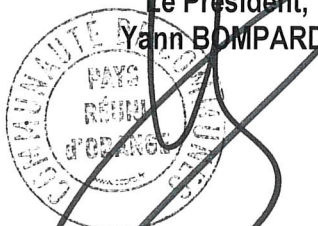
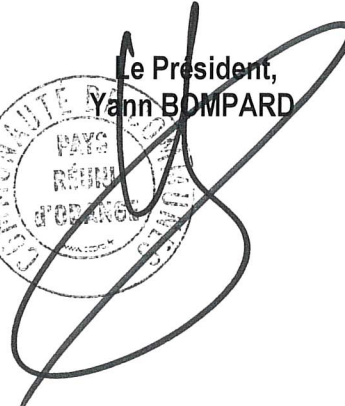
en vue de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour ci-joint.

Pour votre complète information, les notes explicatives de synthèse sur les affaires soumises à délibération sont annexées à la présente convocation.

Au cas où vous ne pourriez assister à cette séance, je vous demande de bien vouloir donner pouvoir à l'un des Conseillers Communautaires de votre choix, et remettre le pouvoir à l'intéressé qui en sera muni le jour de la séance.

Vous en souhaitant bonne réception, et comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Yann BOMPARD



Pour rappel, selon les dispositions de l'article L2121-12 du Code général des collectivités territoriales, tous les documents et annexes relatifs à l'ordre du jour du présent conseil, peuvent être consultés au siège de la Communauté de Communes, et l'ordre du jour ainsi que la convocation sont accessibles sur le site internet de la CCPRO (www.ccpro.fr)



CONSEIL COMMUNUTAIRE SEANCE DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Mise à disposition d'agents de la Communauté des Communes du Pays Réuni d'Orange,
- Listing des décisions prises par M. Le Président et le bureau communautaire,
- Approbation du procès-verbal sommaire de la séance du Conseil communautaire du 20 juin 2022.

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

1. Syndicat intercommunal de la VIA VENESSIA - Remplacement d'une élue démissionnaire
2. Commission Habitat et Aménagement - Remplacement d'une élue démissionnaire
3. Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux (SMERRV) - Remplacement d'une élue démissionnaire
4. Ancien siège de la CCPRO sis zone d'activité du Remourin à Bédarrides - Aliénation de gré à gré de la parcelle cadastrée section AY n°253 sise allée des Romarins au profit de la société « Grain de sable »
5. Rétrocession des voies et équipements privées dans le domaine public de la CCPRO - Participation des communes

Rapporteur : M. Nicolas PAGET

6. Budget annexe gestion des déchets CCPRO / Décision modificative n°1
7. Budget principal CCPRO / Décision modificative n°2
8. Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : prélèvement - Choix du régime commun
9. Contrat de ville d'Orange - Subventions CCPRO 2022 – Initiative Terres de Vaucluse
10. Adhésion au groupement de commandes permanent entre les membres de l'association de réflexion sur les déchets du bassin rhodanien : GAP Déchets Rhodaniens
11. Lancement du travail d'inventaire des zones d'activités économique sur le Territoire de la CCPRO

Rapporteur : M. Xavier MARQUOT

12. Etudes et prévention de grêle – Convention entre l'association Prévigrêle et la CCPRO
13. Délégation de service public de l'assainissement de la commune de Jonquières – Avenant n°2